



**LIGUE REGIONALE
DE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE
DE BASKETBALL**

16 Boulevard Winston Churchill
21000 Dijon
03.80.71.52.03

**COUPES TERRITORIALES REGIONALES BFC
QUALIFICATIVES AU TROPHÉES COUPE DE FRANCE
2021-2022
Seniors Masculins et Féminins**

• **Dates LIBEREE par la fédération**

- ✓ 11 - 12 SEPTEMBRE 2021
- ✓ 23 - 24 OCTOBRE 2021
- ✓ 27 - 28 NOVEMBRE 2021
- ✓ 18 - 19 DECEMBRE 2021

LES RENCONTRES SERONT PROGRAMMEES SAMEDI 20H

POSSIBILITE DE DEROGATION

Règlement

La Ligue de BOURGOGNE FRANCHE COMTE, organisera la phase régionale **MASCULIN – FEMININ.**

1 SEUL REPRESENTANT MASCULIN-FEMININ QUALIFIE POUR NOTRE LIGUE BFC

• **Engagement**

- Libre et gratuit ouvert à toute équipe senior de niveau départemental à NM2 pour les garçons et niveau départemental à NF1 pour les filles.
- Les équipes de Championnat de France AUTRES intégreront LE TROPHEE COUPE DE FRANCE DES LE 1ER JANVIER 2022
- Le nombre d'équipe engagée par club n'est pas limitatif.
- ✓ **Date limite d'inscription 22 AOUT 2021**

- **Règles de participation**

Respect de la réglementation régissant la division dans laquelle l'équipe est engagée en championnat (ex : licences AS pour les inter-équipes, règle des brûlages, règles des équipes réserves...).

- **Lieu des rencontres**

Les rencontres ont lieu dans la salle de l'équipe tirée au sort en premier.

Toutefois, dans le cas où l'équipe tirée en second se situe hiérarchiquement deux niveaux au moins en dessous de celui de son adversaire, la rencontre est fixée dans sa salle, si l'équipe la plus faible le souhaite.

La commission sportive pourra choisir une autre salle que celle du club recevant si les installations ne correspondent pas aux normes fédérales.

La règle de brûlage doit être identique à celle des championnats régionaux.

- **Dérogation**

La demande doit être faite au plus tard 15 jours avant la rencontre.

La dérogation sera gratuite pour une rencontre jouée en semaine du Lundi au Vendredi inclus.

La date de rencontre proposée devra être antérieure à la date initialement prévue.

- **Arbitrage**

Désignations par le CRO.

2 arbitres à aptitude du plus haut niveau des équipes en présence.

Application du barème régional.

FRAIS ARBITRAGE A PART EGALE ENTRE EQUIPES EN PRESENCE

- **OTM**

Lors de la phase régionale, aucun officiel de table de marque ne sera désigné.

Les clubs souhaitant une désignation officielle devront faire une demande à la ligue sachant que la totalité des indemnités seront à leur charge et réglé avant la rencontre comme les frais d'arbitrages.

La demande devra être effectuée au plus tard 15 jours avant la rencontre.

- **Handicap** : voir tableau ci-dessous

Application du handicap lié au niveau de compétition à la date de la rencontre.

TROPHÉE COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS

	NM2 / ESP Pro A	NM3 / Équipes Outre-Mer	PNM (RM1)	AREG (RM2-RM3)	PRM (DM1)	ADEP (DM2-DM3)
NM2 / ESP Pro A	0	7	14	21	28	35
NM3 / Équipes Outre-Mer	-	0	7	14	21	28
PNM (RM1)	-	-	0	7	14	21
AREG (RM2-RM3)	-	-	-	0	7	14
PRM (DM1)	-	-	-	-	0	7
ADEP (DM2-DM3)	-	-	-	-	-	0

TROPHÉE COUPE DE FRANCE SENIORS FÉMININES

	NF1	NF2	NF3 / Équipes Outre-Mer	PNF (RF1)	AREG (RF2)	PRF (DF1)	ADEP (DF2-DF3)
NF1	0	7	14	21	28	35	42
NF2	-	0	7	14	21	28	35
NF3 / Équipes Outre-Mer	-	-	0	7	14	21	28
PNF (RF1)	-	-	-	0	7	14	21
AREG (RF2)	-	-	-	-	0	7	14
PRF (DF1)	-	-	-	-	-	0	7
ADEP (DF2-DF3)	-	-	-	-	-	-	0

